

Débat d'Orientations Budgétaires 2008

SOMMAIRE

LE CONTEXTE ECONOMIQUE

- ✓ LES TAUX D'INTERET
- ✓ LE COUT DE LA CONSTRUCTION
- ✓ LE PRIX DU CARBURANT
- ✓ LA NECESSITE D'ASSAINIR LES FINANCES PUBLIQUES

PERPIGNAN CONTINUE SON REDRESSEMENT ECONOMIQUE : LES RECETTES CONNAISSENT UNE FORTE DYNAMIQUE

- ✓ LES BASES FISCALES ET LA PROGRESSION DE LA POPULATION
- ✓ LES DROITS DE MUTATION

LA CRISE QUE PERPIGNAN A TRAVERSE DANS LES ANNEES 90 (LES BASES DE TAXE HABITATION DIMINUENT JUSQU'EN 96, ILLUSTRANT LA PERTE DE POPULATION) NECESSITAIT D'INVESTIR FORTEMENT ET DE SORTIR PERPIGNAN DE SON ISOLEMENT POUR BATIR UN VERITABLE PROJET URBAIN DE TERRITOIRE

- ✓ INVESTIR FORTEMENT DANS LE PROJET URBAIN
- ✓ SORTIR PERPIGNAN DE SON ISOLEMENT POUR BATIR UN VERITABLE PROJET DE TERRITOIRE
 - ☞ Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération
 - ☞ L'Agence d'Urbanisme
 - ☞ L'Etablissement Public Foncier d'Agglomération
 - ☞ Nos partenaires ont été mobilisés sur le projet urbain

LE PROJET URBAIN ET SOCIAL DE PERPIGNAN ET L'EMERGENCE DE PERPIGNAN MEDITERRANEE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ONT PROFONDEMENT INFLUENCE LE BUDGET DE PERPIGNAN

- ✓ LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES GLOBALEMENT STABLES DEPUIS 1999
- ✓ LES RECETTES DE GESTION COURANTE SONT EGALEMENT GLOBALEMENT STABLES
- ✓ MAIS LA PROGRESSION DES RECETTES EST PLUS RAPIDE QUE CELLE DES DEPENSES DEPUIS 2001
- ✓ L'INVESTISSEMENT A PROGRESSE DE FAÇON SPECTACULAIRE SUR LE TERRITOIRE PERPIGNANAIS : 607 M€ ONT ETE INVESTIS SUR 10 ANS

UNE DYNAMIQUE DANS LA MODERNISATION ET LA COHESION DE L'ADMINISTRATION DE PERPIGNAN A ETE IMPULSEE

✓ L'ADMINISTRATION MUNICIPALE S'EST MOBILISEE SUR CE PROJET URBAIN ET SOCIAL

LA STRATEGIE FINANCIERE

✓ LA STRATEGIE FISCALE

✓ MAITRISE DES DEPENSES DE FINANCEMENT POUR ETRE EN CAPACITE D'AUGMENTER L'AUTOFINANCEMENT

✓ LE DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS POUR FINANCER L'INVESTISSEMENT

✓ LA DETTE

LES ORIENTATIONS 2008

✓ L'INVESTISSEMENT VA SE POURSUIVRE AVEC 3 PRIORITES :

- Le pôle d'échange multimodal autour de la gare TGV sera opérationnel le 17 février 2009.
- La poursuite des équipements de proximité notamment les écoles et le Programme de Rénovation Urbaine.
- Le démarrage des travaux du théâtre de l'Archipel.

✓ L'OBJECTIF FISCALITE 0 EST EGALEMENT MAINTENU

✓ LES PARTENARIATS FINANCIERS DEVRAIENT CONTINUER A ETRE MOBILISES AUTOUR DES OPERATIONS DU PROJET URBAIN

✓ L'AUTOFINANCEMENT 2008 SERA EN PROGRESSION

✓ DE CE FAIT L'EMPRUNT 2008 SERA EN DIMINUTION

CONCLUSION

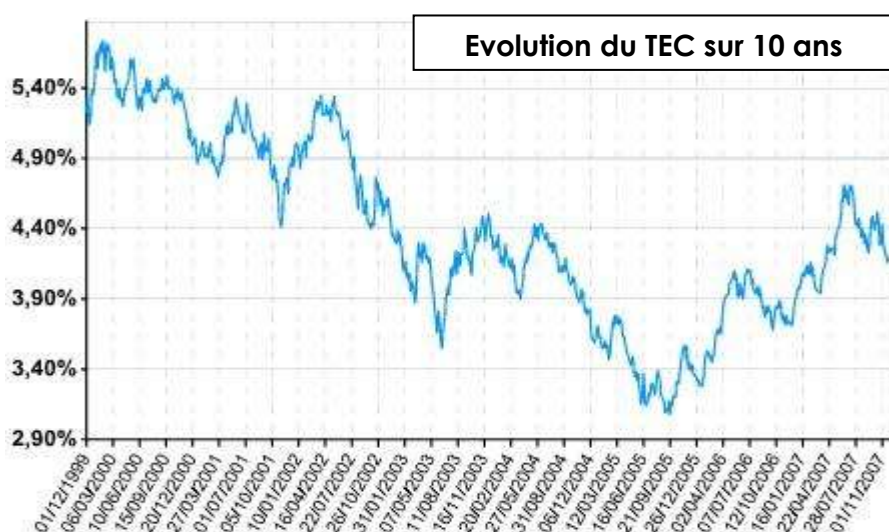
Le Débat d'Orientations Budgétaires constitue un moment essentiel de la vie d'une collectivité locale.

Première étape du cycle budgétaire, c'est l'occasion d'observer le contexte économique et l'évolution de la situation de Perpignan, de définir sa stratégie financière et de fixer les orientations pour 2008.

LE CONTEXTE ECONOMIQUE

Il risque d'être moins favorable que celui que nous avons connu récemment, notamment par l'évolution des indicateurs suivants :

✓ **LES TAUX D'INTERET :**

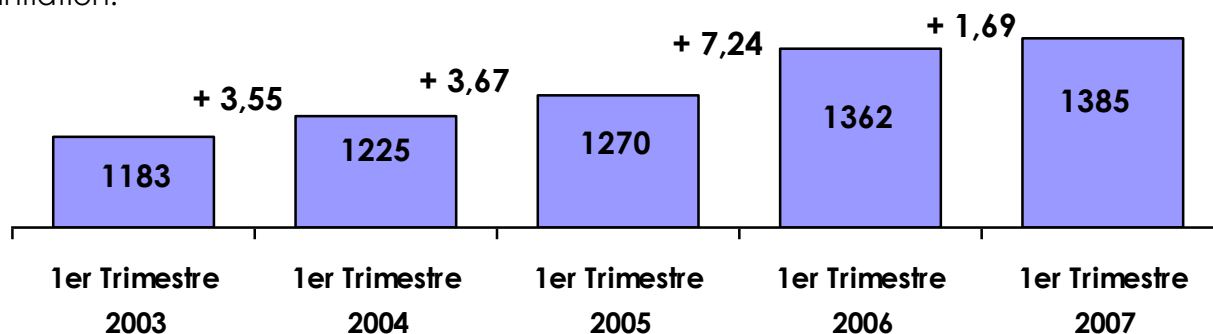


Même si les taux sont remontés depuis un an, leurs niveaux actuels restent au dessous de ce qu'ils étaient il y a 6 ans.

La structuration de notre stock de dette (les taux fixes représentent 58 % de l'encours) nous protège en partie de cette remontée des taux.

✓ LE COUT DE LA CONSTRUCTION :

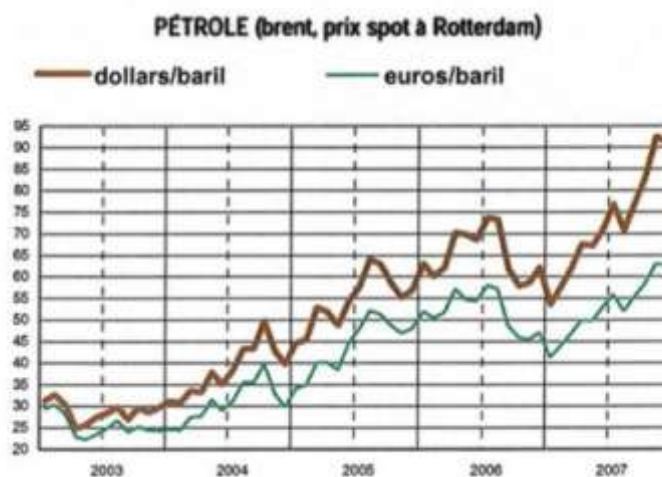
L'indice du coût de la construction (ICC) a connu une progression largement supérieure à l'inflation.



La réalisation du projet urbain de la ville est directement influencée par cette progression.

Par ailleurs, la volonté de s'engager, résolument, dans des constructions respectant l'environnement, a pour effet de majorer le coût des opérations d'investissement.

✓ LE PRIX DU CARBURANT :



Evolution du prix du baril

Le prix du carburant progresse même si la faiblesse actuelle du dollar a pour effet d'atténuer le coût de la facture pétrolière. Les dépenses de fonctionnement se trouvent directement impactées par cette hausse. Une étude de l'AMF détermine l'indice des prix des dépenses communales qui se situe 2,3 points au dessus de l'inflation hors tabac.

✓ LA NECESSITE D'ASSAINIR LES FINANCES PUBLIQUES :

Elle pourrait avoir aussi des repercussions sur le budget des collectivités, en particulier sur les dotations de fonctionnement.

Le 25 septembre, le gouvernement a présenté le nouveau "contrat de stabilité" qu'il propose pour 2008 et a exposé pour les quatre années suivantes les lignes du "*partenariat sincère et responsable entre l'Etat et les collectivités*" qu'il souhaite mettre en place. L'objectif poursuivi par le gouvernement, afin de restaurer l'équilibre des finances publiques, "*est de diviser par deux le rythme de croissance de la dépense publique pendant les cinq prochaines années*" ce qui se traduira par une évolution souhaitée de la dépense publique à un peu plus de 1 % en volume alors qu'elle était supérieure à 2 % par an ces dix dernières années. La Loi de Finance 2008 marque le coup d'envoi de cette stratégie et constitue le point de départ d'une "grande discipline dans l'évolution globale des dépenses".

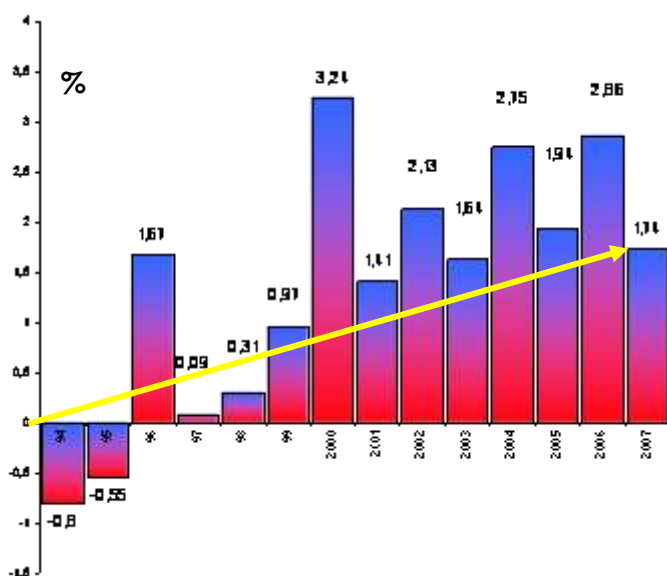
La construction du budget 2008 devra tenir compte de ces éléments : nos efforts sur les dépenses dont nous avons la maîtrise et sur l'optimisation des ressources devront se poursuivre pour en atténuer l'impact sur les comptes et conserver toute notre capacité à investir.

PERPIGNAN CONTINUE SON REDRESSEMENT ECONOMIQUE : LES RECETTES CONNAISSENT UNE FORTE DYNAMIQUE

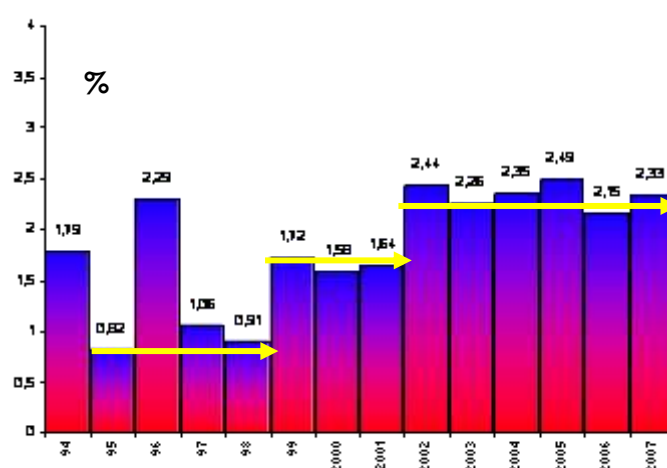
✓ LES BASES FISCALES ET LA PROGRESSION DE LA POPULATION

- Progression des bases fiscales nettes (hors revalorisation de l'Etat)

Taxe d'Habitation



Taxe Foncière



En 2008, l'assiette fiscale devrait progresser vu les chantiers qui ont été achevés en 2007. Par ailleurs, le nombre de logements vacants diminue régulièrement (-16 % depuis 1999), alors que le parc augmente régulièrement. Les chantiers en cours et les permis de construire déposés nous assurent d'une progression fiscale régulière pour les 3 ans à venir. Par contre, la revalorisation des bases décidée par l'Etat, pour 2008, ne s'établit qu'à 1,6 % (1,8 % en 2006 et 2007) car l'inflation française est en diminution.

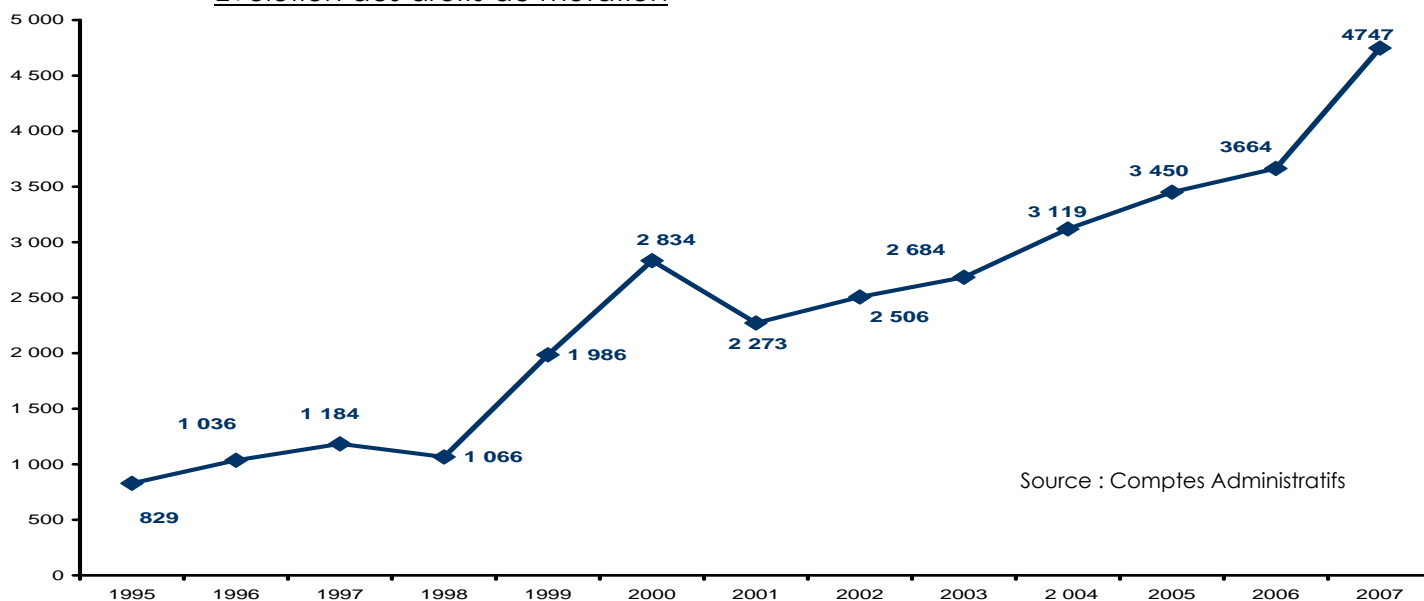
Cette progression est le signe que Perpignan est redevenue très attractive.

L'évolution de la population place Perpignan parmi les grandes villes de France qui voient leur population le plus augmenter. Avec 115 041 habitants au 1^{er} juillet 2005 (source INSEE) Perpignan connaît une progression de population de 10,94 % en 5 ans, 2^e progression la plus importante de France après Toulouse. La population perpignanaise se situe, aujourd'hui, autour de 120 000 habitants.

- Cet élément positif devrait largement contribuer à nous assurer une progression significative des dotations de l'Etat à compter de 2009, même si les nouvelles règles limitent la progression des enveloppes financières.
- Illustrant la progression de la population, le marché de l'immobilier génère un produit de droit de mutation toujours plus dynamique.

✓ **LES DROITS DE MUTATION** : ils progressent régulièrement et leurs niveaux sont 5 fois supérieur à ceux qu'ils étaient il y a 10 ans, ce qui démontre que le volume des transactions immobilières est très important sur la ville.

- Evolution des droits de mutation



Ces éléments positifs sont le résultat du choix qui a consisté à investir pour créer de la richesse et préparer Perpignan à l'entrée dans le 3^e millénaire avec, notamment, l'arrivée du TGV qui doit donner une impulsion décisive à l'activité de l'ensemble du département.

LA CRISE QUE PERPIGNAN A TRAVERSE DANS LES ANNEES 90 (LES BASES DE TAXE HABITATION DIMINUENT JUSQU'EN 96, ILLUSTRANT LA PERTE DE POPULATION) NECESSITAIT D'INVESTIR FORTEMENT ET DE SORTIR PERPIGNAN DE SON ISOLEMENT POUR BATIR UN VERITABLE PROJET URBAIN DE TERRITOIRE.

✓ **INVESTIR FORTEMENT DANS LE PROJET URBAIN** :

La mise en œuvre progressive du projet urbain et social de Perpignan est visible par tous : il vise à hisser notre territoire parmi les agglomérations dynamiques de l'arc méditerranéen afin de bâtir une cité solidaire préservant notre cadre de vie exceptionnel. Ce projet s'organise autour de 6 orientations :

- Reconquête du centre historique (patrimoine, espaces et équipements publics),
- Intégration des quartiers en voie d'exclusion (Programme National de Rénovation Urbaine),
- Amélioration du cadre de vie des quartiers (équipements de proximité, voiries, espaces publics, services sociaux etc.),
- Modernisation des équipements dédiés à la Petite Enfance (crèches), l'Enfance (écoles maternelles et primaires, centres aérés) et la Jeunesse,
- Mise à niveau des grands équipements sportifs et culturels,
- Aménagement du quartier, des services et de l'habitat autour de la future gare TGV.

Au total, 607 M€ ont été investis en 10 ans par Perpignan et PMCA dans les équipements et les espaces publics pour rendre Perpignan attractive. Perpignan a désormais retrouvé sa dynamique économique.

Ainsi au terme de cet effort d'investissement sans précédent :

► **Perpignan est à présent dotée des grands équipements d'agglomération dans les domaines culturels, sportifs, économiques, sociaux et environnementaux.**

► **Dans tous les quartiers de la ville, des équipements de proximité ont été créés ou rénovés.**

► **Le secteur, place Catalogne/Dame de France, a été métamorphosé avec une maîtrise d'ouvrage ville de Perpignan.**

► **Un plan de rénovation des écoles de 50 M€ a été réalisé avec en particulier la création ou reconstruction de 9 groupes scolaires.**

► **Toutes les crèches ont été réhabilitées : (Moulin à Vent, Desprès) et des nouvelles crèches ont été créées (la capacité en accueil a été doublée).**

► **Le patrimoine historique a fait l'objet d'un programme exceptionnel (14 M€) de travaux sanitaires et d'embellissement ce qui a valu, en 2001, l'obtention du label "Ville d'Art et d'Histoire".**

Les édifices prestigieux jalonnent le circuit de l'arc gothique que de nombreux touristes visitent tout au long de l'année et permettent l'organisation de manifestations et spectacles culturels de niveau national et international. Le dernier en date : la restauration de l'église de La Réal.

► **L'espace public du centre ville a été rénové, embelli avec 5 opérations majeures** : place du marché de la République, parvis du Castillet, place Arago, quai Vauban, place de Catalogne, sans compter les boulevards et rues piétonnes entièrement réaménagés.

► **Perpignan s'inscrit depuis de nombreuses années dans une stratégie de développement durable et dans une démarche d'écologie citoyenne.**

- **Le grenelle de l'environnement** (dont Perpignan peut s'enorgueillir d'avoir accueilli une journée de réflexion particulièrement riche) a incontestablement tracé une voie nouvelle dont un certain nombre de dispositifs auront des répercussions sur les collectivités.

Dans le droit fil des conclusions de ce grenelle, **Perpignan est la 1^{ère} Ville de France** à signer avec l'Etat une convention-cadre qui reprend les orientations exprimées, et traduit pour la période 2008-2015, en actions concrètes les objectifs fixés en vue désormais de penser et de réaliser l'aménagement du territoire autrement.

Sont aussi traduits les engagements sur lesquels Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération et la Ville de Perpignan, avec le soutien de l'Etat, sont prêts à s'engager pour définir et conduire un mode de développement radicalement différent des schémas traditionnels suivis jusque là.

- Perpignan va accueillir cette année, un **congrès international sur les énergies renouvelables** et la 3^e édition du salon sur pôle de compétence DERBI.
- **Perpignan s'est résolument lancée dans une politique d'énergie renouvelable et d'économie d'eau** : ces orientations se concrétisent par un recours aux énergies renouvelables et notamment l'énergie solaire. Des installations de production d'électricité par panneaux solaires photovoltaïques ou

de production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires thermiques ont été lancées dès 2006 (groupe scolaire Claude Simon) et leur développement est prévu dans plusieurs nouvelles constructions en 2007 et 2008 (espace aquatique du Vernet, tribunes A. Giral, groupe scolaire Jordi Barre, toitures parc des expositions). De même, une Charte Environnementale commune aux différents maîtres d'ouvrage (Ville, OPAC...) sera intégrée au PNRU et servira de base cohérente à une action forte et affirmée pour la Qualité Environnementale des futurs aménagements et constructions de ce programme. Cela concernera aussi bien la construction des logements que des bâtiments publics.

Dans le cadre de la préservation des ressources naturelles et particulièrement des ressources en eau, un suivi rigoureux et minutieux a permis de réduire considérablement les consommations : près d'un million de m³ économisé en 6 ans (consommation de tous les bâtiments et équipements municipaux, des espaces et de la propreté).

De même, Perpignan développe une stratégie d'économie d'électricité en particulier en investissant dans l'éclairage public et en utilisant des lampes à faible consommation.

Gestion des déchets : après l'installation de colonnes d'apport volontaire destinées à recueillir le verre et les emballages ménagers, la ville de Perpignan est **la première Ville du Département** à avoir instaurée, en 1996, une collecte au porte à porte des emballages ménagers recyclables sur les quartiers de Saint Gaudérique et Bas Vernet Ouest et a, peu à peu, généralisé cette collecte à tous les quartiers pavillonnaires de la ville.

En février 2008, cette collecte sera étendue au quartier du Moulin à Vent (+22 000 habitants). Au printemps 2008, c'est 77 000 habitants qui trieront leurs déchets (2/3 de la population totale).

L'objectif final, lorsque la totalité du territoire sera couvert, est fixé à une valorisation de **70 kg/hab/an**.

Par ailleurs, la ville de Perpignan a été également l'élément moteur pour doter le département, par l'intermédiaire du SYDETOM 66 :

➤ d'une Usine de Traitement et de Valorisation Energétique à Calce répondant aux normes européennes les plus exigeantes (production d'électricité pour un équivalent de 20 000 habitants/an).

➤ d'un centre de tri des plus performant permettant le tri de 30 000 tonnes de déchets valorisables par an.

Ainsi, ces deux complexes ont permis, après avoir arrêté l'incinération des déchets à l'usine vétuste et non conforme de Perpignan, de ne plus enfouir les ordures ménagères au Col de la Dona.

- **41 hectares de nouveaux parcs (répartis sur l'ensemble du territoire) ont été ouverts au public.**
- Le réseau de **pistes cyclables** a été considérablement élargi en liaison avec le réseau inter villages développé par Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération. 53 Km de voies cyclables sont d'ores et déjà opérationnelles ainsi que 420 places de stationnement vélos (72 parcs). L'expérimentation des "vélostations" et des "vélolib" est engagée en 2008.
- **Les transports en commun et les parkings relais** sont à l'échelle de Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération. La fréquentation est à la hausse avec un réseau de transport en commun à l'échelle de l'agglomération.

Une fréquentation en hausse : avec près de 8 millions de voyageurs transportés en 2006, la fréquentation des bus de la CTPM a progressé de plus de 22 %.

Au-delà de ces chiffres, la structuration et la consolidation d'un réseau de transports d'Agglomération ont un impact direct sur les conditions de déplacements des habitants de Perpignan.

► **Le PNRU prévoit, sur la période 2005-2007, un investissement de 245,9 M€** pour transformer physiquement, au niveau de l'habitat, des espaces publics et des équipements, plusieurs quartiers de la ville : Clodion/Torcatís/Roudayre, Vernet-Salanque, Vernet-Peyrestortes, St Jacques/St Matthieu/La réal, Baléares-Rois de Majorque.

- Plusieurs maîtres d'ouvrages vont intervenir avec des aides de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine contractuellement ciblée :

Maîtres d'ouvrages	Montant travaux	%	Financement ANRU	%
Ville de Perpignan + régie	89 147 019 €	36,25%	47 277 059 €	47,31%
PMCA	9 800 390 €	4,00%	4 834 376 €	4,84%
OPAC Perpignan Roussillon	124 614 331 €	50,68%	41 350 289 €	41,38%
OPAC 66	6 324 996 €	2,57%	1 745 623 €	1,74%
PRSA	9 155 003 €	3,72%	2 555 376 €	2,56%
EPARECA, SAFU, SEREP	6 836 960 €	2,78%	2 172 001 €	2,17%
Total général	245 878 699 €	100%	99 934 724 €	100%

Concernant le seul volet logements, représentant 158 M€ de travaux et une aide de l'ANRU de 50,4 M€, le bilan actuel est le suivant :

- **Quartiers du Vernet** : un quart du programme est déjà réalisé. Il est prévu au total : 531 démolitions de logements locatifs sociaux, compensées par 742 reconstructions, dont 532 logements locatifs sociaux, 145 logements en accession sociale et 65 logements locatifs intermédiaires. De plus, 1320 logements locatifs sociaux seront réhabilités ;
- **Centre ancien** : entre avril 2003 et novembre 2007, 1057 logements privés ont été réhabilités et une centaine de logements locatifs sociaux réalisés ;
- **Baléares-Rois de Majorque** : les travaux sur les parties communes et les logements de la copropriété sont en cours de lancement.

L'ensemble constitue un effort sans précédent de transformation et de rénovation de ces quartiers, en y introduisant plus de mixité urbaine et une amélioration de la qualité de l'habitat.

► **Déplacements Circulation** : dans ce domaine les investissements sont partagés avec la Communauté d'Agglomération, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales et le Conseil Régional Languedoc-Roussillon. Un protocole portant sur 138,5 M€ TTC a été signé entre les quatre Collectivités. Il concerne notamment la rocade Ouest, le boulevard Nord Est, le 4^{ème} Pont, la déviation de Porte d'Espagne ou encore le passage à gabarit réduit sous le giratoire des Arcades et l'aménagement du giratoire du Mas Rouma et de la route d'Argelès.

► **Les zones économiques ont été rénovées et développées pour accueillir de nouvelles entreprises et dynamiser l'emploi.** 100 000 m² de terrains se vendent en moyenne chaque année. **22,7 M€ ont été investis en 7 ans** dont Torremila 8,2 M€ et l'Espace Polygone 8 M€.

► **L'ensemble des réseaux d'eau et assainissement, devenu souvent vétuste, a été recalibré et renouvelé** en fonction d'un schéma directeur mis en œuvre par la Communauté d'agglomération en liaison avec les travaux d'aménagement des espaces publics. **50 M€ ont d'ores et déjà été investis.**

► **Un réseau de vidéoprotection de 60 caméras est d'ores et déjà opérationnel.**

► **L'administration municipale s'est rapprochée de ses administrés en créant 4 mairies de quartier (Vernet, Ouest, Est, Centre).** L'acquisition foncière pour réaliser la mairie de quartier sud vient d'être réalisée. Sa réalisation permettra le maillage complet de l'Administration de proximité sur l'ensemble du territoire.

✓ **SORTIR PERPIGNAN DE SON ISOLEMENT POUR BATIR UN VERITABLE PROJET DE TERRITOIRE**

Ce projet urbain et social est, à présent, organisé au cœur d'un territoire, doté de dispositifs fixant des objectifs précis en terme d'aménagement de l'espace. Investir sur un territoire isolé n'aurait pas été possible : des solidarités, des mutualisations devaient se bâtir sur un territoire plus large.

En structurant une agglomération puissante, nous disposerons de capacités financière et politique nécessaires pour jouer notre rôle économique dans ce nouvel espace transfrontalier qui se met en place. Nous organisons une nouvelle gouvernance avec une articulation Ville/Agglomération qui doit être à la hauteur de l'ambition de notre projet de territoire.

☞ **Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération** regroupe désormais 24 Communes (229 499 habitants, ce sont les Communes qui ont demandé à intégrer cette structure) avec des compétences importantes liées à l'aménagement de l'espace, l'économie, le logement, les déplacements, l'environnement, l'eau et l'assainissement, l'hydraulique, l'enseignement musical, le tourisme, l'agriculture, la viticulture, etc.

Après le temps des études et des diagnostics, chacune de ces compétences dispose désormais d'un schéma directeur opérationnel :

- **Schéma directeur économique** organisant le développement des zones économiques par filières (logistique, industries nautiques, santé, nouvelles technologies, énergies renouvelables, etc.). Dans ce cadre, un schéma de développement commercial a été adopté le 20 novembre 2006 pour tenir compte de l'augmentation de la population.

- **Programme Local de l'Habitat (PLH)** est adopté depuis octobre 2007 à 17 communes. Depuis 2006, Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération a la délégation, des "aides à la pierre" pour la production de logements sociaux et le patrimoine privé (aide de l'ANAH). Le plan de cohésion sociale prévoit la construction de 2000 logements sociaux sur 5 ans sur le territoire de l'Agglomération. L'objectif fixé pour la ville de Perpignan (200 logements sociaux par an) a été respecté ces deux dernières années et le PLU qui vient d'être approuvé permettra d'accroître l'offre de logements locatifs sociaux, tout en respectant la mixité urbaine et sociale des quartiers.

Une révision du PLH sera lancée dès mars 2008 pour tenir compte des résultats du recensement et du périmètre élargi à 24 communes. Un nouveau PLH devrait être opérationnel au 2^e semestre 2008 pour négocier la nouvelle gestion déléguée des "aides à la pierre" après 2008, pour une période de 6 ans.

- Schéma directeur des réseaux Eau et Assainissement :

En 2000 et 2001, la Ville de Perpignan puis la Communauté d'Agglomération ont fait élaborer un schéma directeur d'assainissement avec pour objectifs principaux de redimensionner la station d'épuration et de faire un programme de renouvellement des réseaux en fonction de leur vétusté, de leur état général (fuite) et de leur calibre.

Depuis ce schéma, PMCA s'est attachée à suivre ce programme et le mettre en concordance avec le programme voirie de la Ville de Perpignan afin de rénover le réseau d'eaux usées.

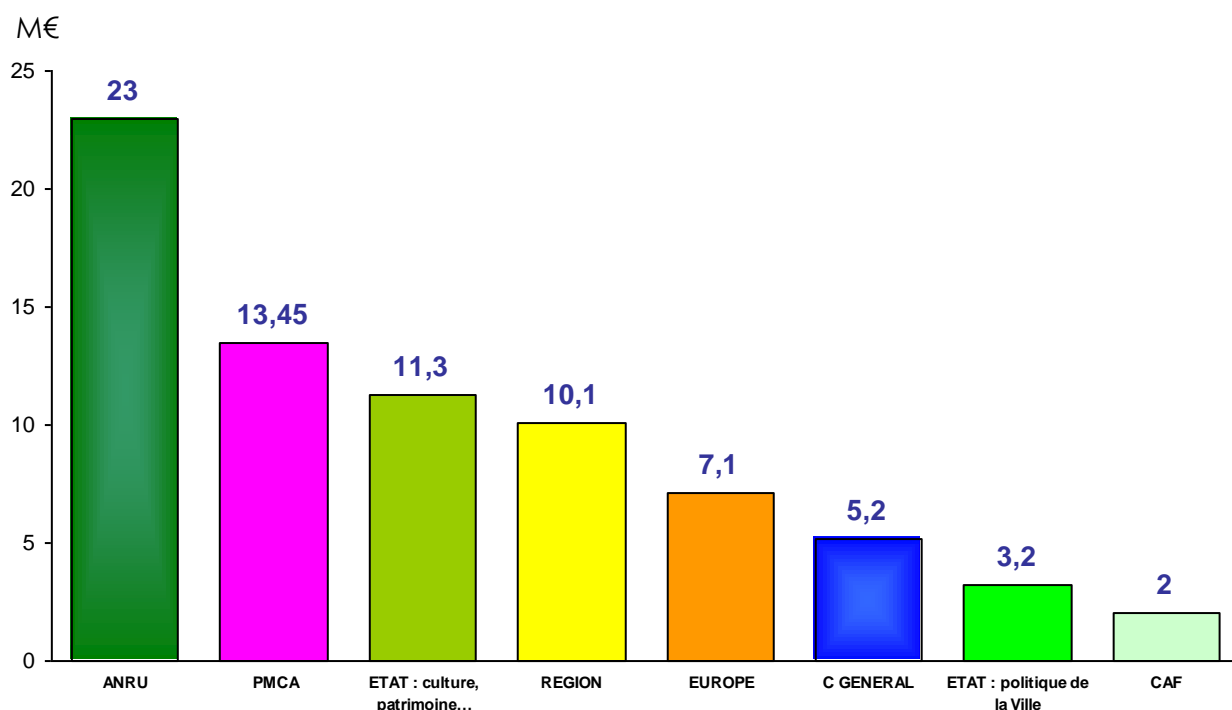
Dans un souci de coordination des actions, les réseaux d'eau potable sont remplacés, si besoin, en même temps que les réseaux d'eaux usées. Le programme de suppression des branchements en plomb suit bien entendu celui des eaux usées et anticipe très souvent le plan de réfection des voiries de Perpignan.

- **Plan de Déplacement Urbain (PDU)** : il est adopté, définitivement, depuis le 27 septembre 2007. Le réseau des transports en commun a été développé à l'échelle de l'Agglomération, ainsi qu'un réseau de pistes cyclables.

☞ **L'Agence d'Urbanisme** est opérationnelle depuis 2007. Elle constitue l'outil technique du syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Plaine du Roussillon. Elle met en œuvre des dispositifs d'observation du territoire pour établir fin 2008 le diagnostic du SCOT. C'est aussi un lieu de débat sur l'évolution de l'ensemble du territoire.

☞ **L'Etablissement Public Foncier d'Agglomération** a été créé le 18 octobre 2006 pour assurer la maîtrise foncière du territoire.

☞ **Nos partenaires ont été mobilisés sur le projet urbain** : pour preuve, ils ont participé financièrement à hauteur de 75 M€ en 10 ans pour la réalisation des opérations dont Perpignan est maître d'ouvrage (391 M€). Par ailleurs, Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération a investi sur le territoire de Perpignan, 215 M€ pour les compétences qui lui ont été transférées.

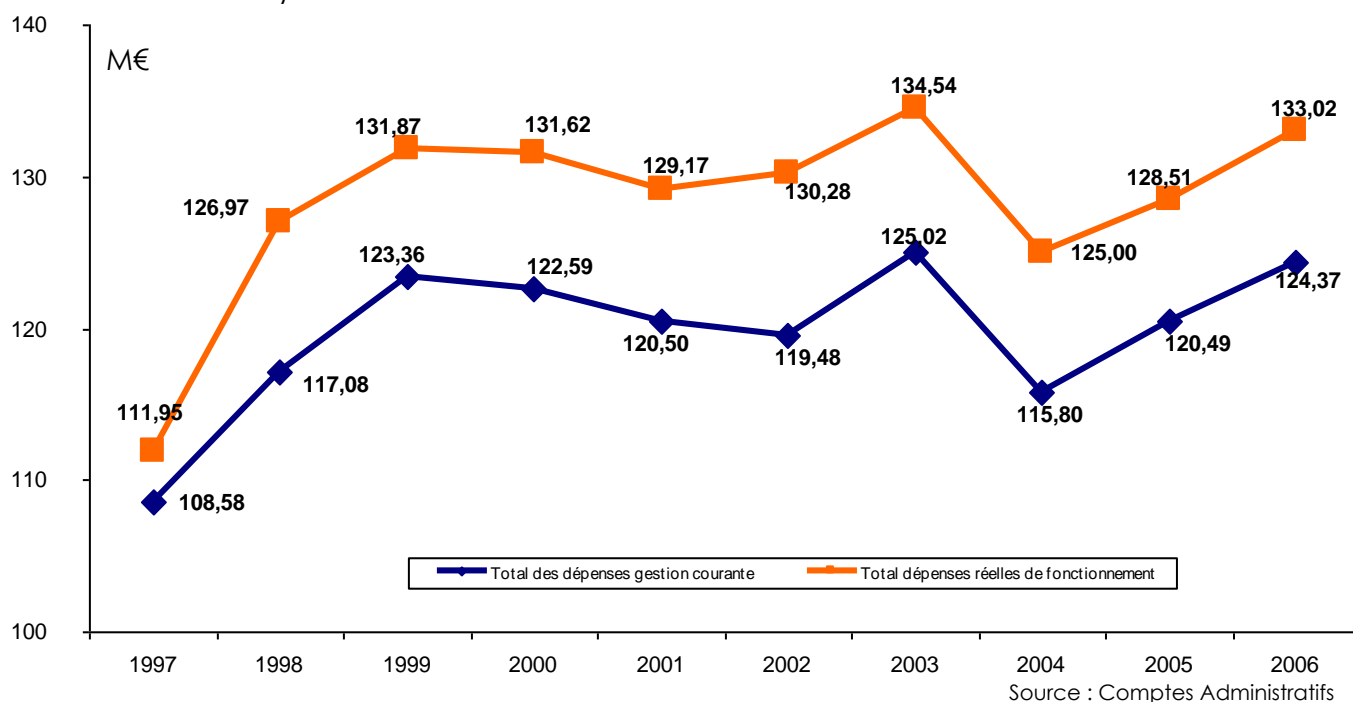


Source : Arrêtés attributifs de subventions

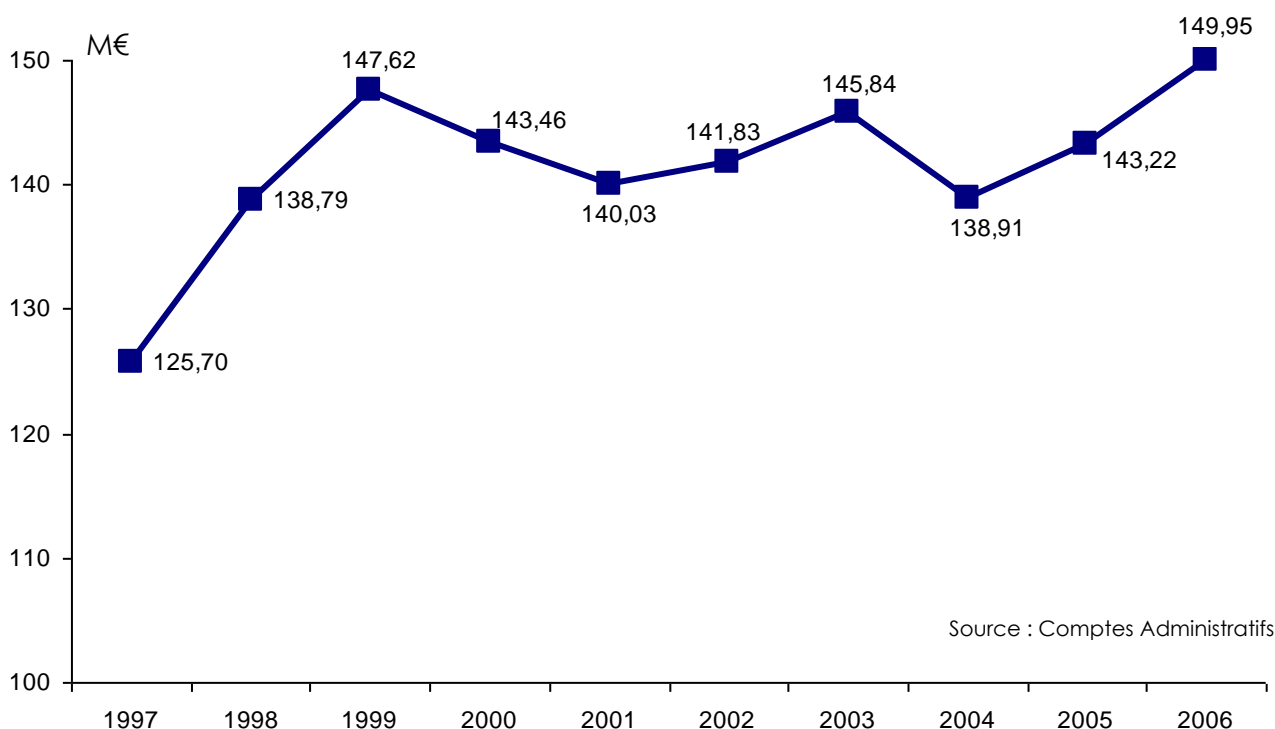
LE PROJET URBAIN ET SOCIAL DE PERPIGNAN ET L'EMERGENCE DE PERPIGNAN MEDITERRANEE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ONT PROFONDEMENT INFLUENCE LE BUDGET DE PERPIGNAN.

✓ LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES GLOBALEMENT STABLE DEPUIS 1999

C'est le résultat d'une part, du souci de maîtriser la dépense publique et d'autre part des transferts opérés vers PMCA (ordures ménagères, Conservatoire National de Région essentiellement).

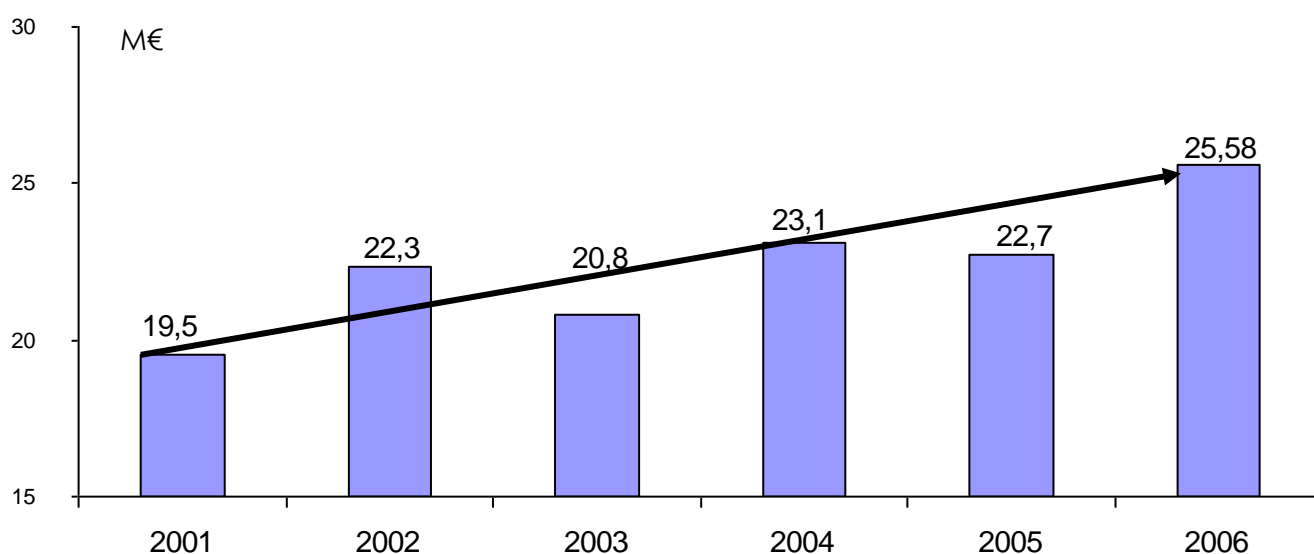


✓ LES RECETTES DE GESTION COURANTE SONT EGALEMENT GLOBALEMENT STABLES

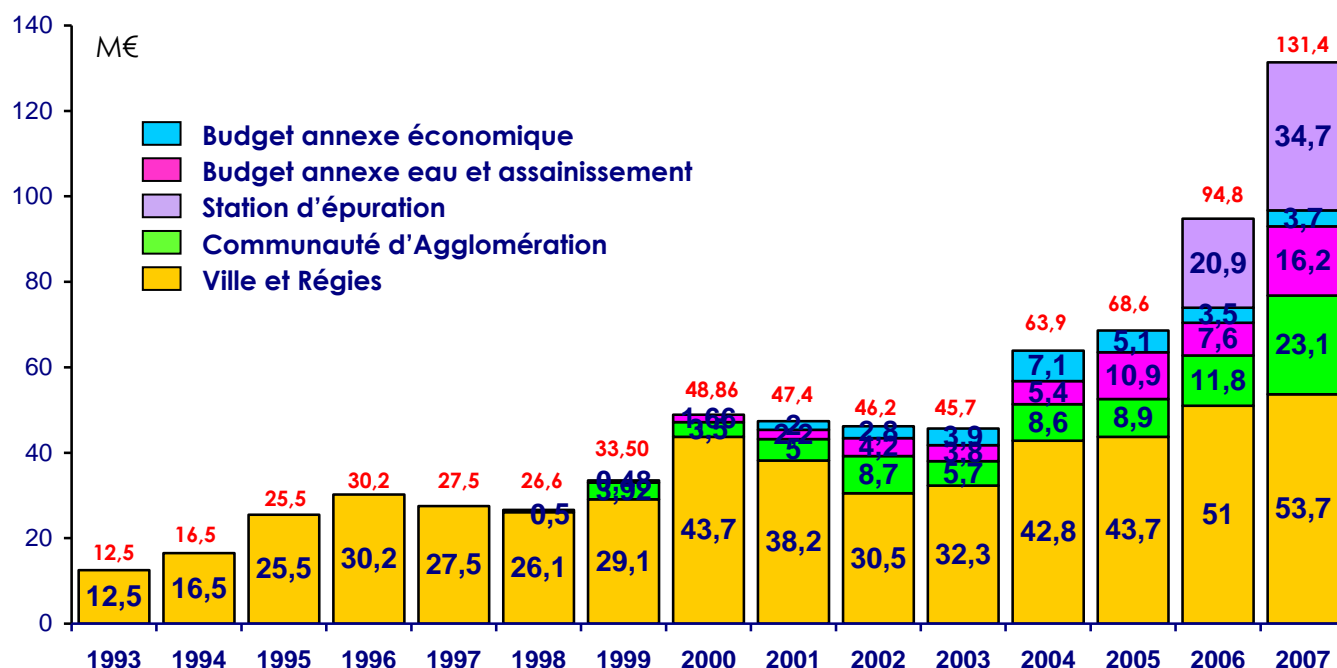


✓ **MAIS LA PROGRESSION DES RECETTES EST PLUS RAPIDE QUE CELLE DES DEPENSES DEPUIS 2001, CE QUI CONTRIBUE A FAIRE PROGRESSER L'AUTOFINANCEMENT**

Ecart recette de gestion courante – dépense de gestion courante



✓ **L'INVESTISSEMENT A PROGRESSE DE FAÇON SPECTACULAIRE SUR LE TERRITOIRE PERPIGNANAIS. 607 M€ ONT ETE INVESTIS SUR 10 ANS**



Ces graphiques n'intègrent pas les 3 parkings récemment créés sur Perpignan (Catalogne, Wilson, République) ni l'effet de levier sur les travaux des particuliers financièrement aidés par Perpignan.

Ainsi, le programme OPAH-rénovation urbaine du centre ville engagé depuis avril 2003, qui sera prolongé pour une nouvelle période de 5 ans, a engendré, uniquement pour le volet habitat privé (1057 logements privés produits), 22,7 M€ de travaux financés à 52% par de l'investissement privé.

Par ces investissements, Perpignan participe directement et activement au soutien de l'emploi.

UNE DYNAMIQUE DANS LA MODERNISATION ET LA COHESION DE L'ADMINISTRATION DE PERPIGNAN A ETE IMPULSEE

✓ L'ADMINISTRATION MUNICIPALE S'EST MOBILISEE SUR CE PROJET URBAIN ET SOCIAL :

L'administration municipale est en mouvement pour rendre un service public toujours plus efficace et proche du citoyen. Cette administration se mobilise pour la réalisation du projet urbain et social.

L'équipe municipale a toujours eu pour objectif de sécuriser l'emploi précaire et d'améliorer la rémunération. Complétant les dispositions déjà prises, les emplois aidés seront stagiaires à compter de 2 ans (au lieu de 3 ans précédemment). De même, l'enveloppe du régime indemnitaire est alimentée par une partie des économies de gestion, conformément aux objectifs fixés.

LA STRATEGIE FINANCIERE

La mise en œuvre du projet urbain et social génère un effort important sur l'investissement, mais aussi sur le fonctionnement avec les coûts de fonctionnement induits par les nouveaux équipements.

La stratégie financière poursuivie a été menée de façon constante depuis plusieurs années.

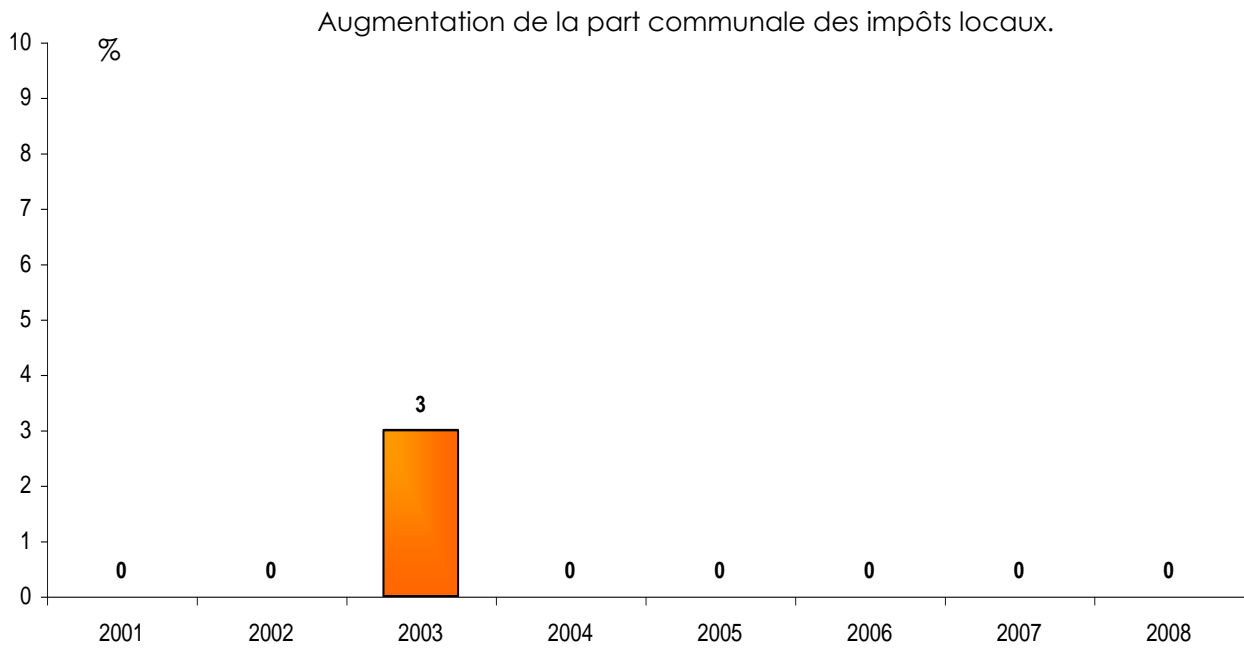
- Perpignan a fait **le choix d'un investissement fort et d'une fiscalité basse. C'est une équation difficile à résoudre : pourtant elle est en train de réussir.** Car un investissement fort crée de la richesse et génère une progression des ressources fiscales (Taxe Habitation, Foncier Bâti, Taxe Professionnelle).

Conjugué à une stratégie active de recherche de partenariat et à une longue période de taux d'intérêt particulièrement bas, l'investissement a été financé en partie par emprunt, sans alourdir le poids de l'annuité et en sécurisant les années futures en ayant recours à des taux très attractifs.

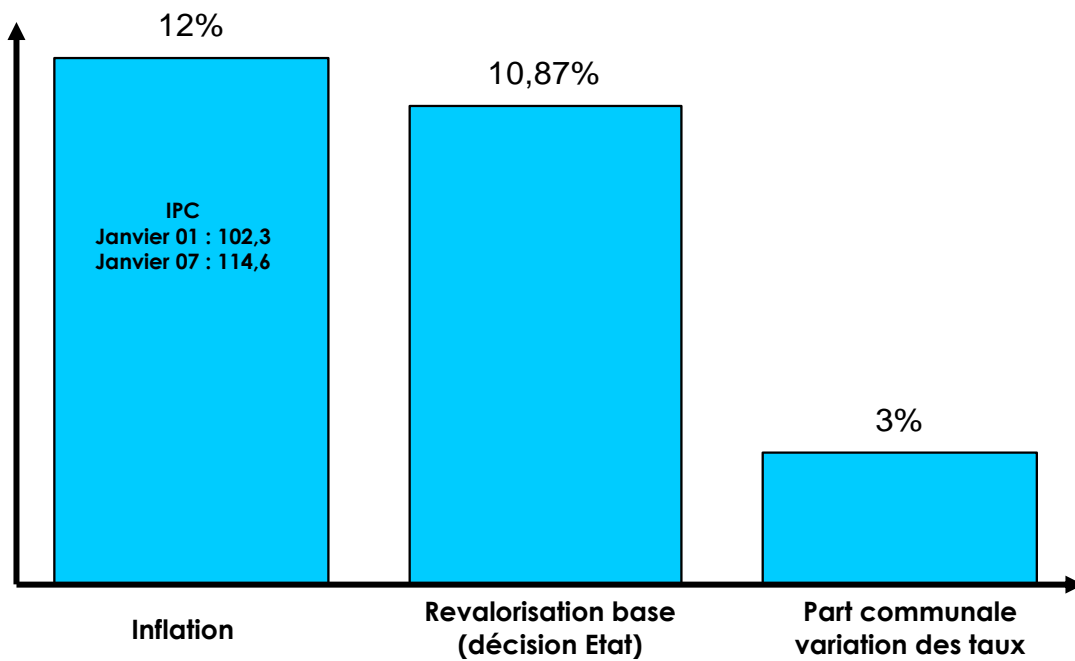
Le choix d'une fiscalité basse (part communale des impôts locaux non augmentée en Euro constant depuis 2001) est un choix politique pour ne pas ponctionner le contribuable perpignonais dont les ressources sont peu élevées : seulement 22,8 % des contribuables perpignonais paient leur Taxe d'Habitation sans abattement, ni dégrèvement. 36,5 % des contribuables perpignonais ne paient pas de Taxe d'Habitation.

✓ **LA STRATEGIE FISCALE**

- **2001/2007 : 6 ans de blocage de la fiscalité communale**



- **Quasi stabilité de la part communale en Euros constants**



- **Perpignan, 2^e Ville de France dont le taux communal de Taxe d'Habitation est le moins élevé :**

Les 10 villes les moins chères :

Caen	16,28 %
Perpignan	16,68 %
Angers	16,90 %
Clermont-Ferrand	17,01 %
Metz	17,06 %
Limoges	17,92 %
Amiens	17,97 %
Saint Etienne	18,38 %
Le Mans	18,49 %
Nice	18,58 %

Source : DGCL Taux 2007

- **Perpignan, 1^{ère} Ville du Languedoc Roussillon dont les taux communaux du Foncier Bâti et de l'enlèvement des ordures ménagères sont les moins élevés :**

Villes	FONCIER BATI	TEOM
Perpignan	24,44%	8,22%
Béziers	27,65%	8,71%
Narbonne	28,63%	12,02%
Montpellier	29,58%	11,30%
Nîmes	31,05%	14,50%
Carcassonne	39,82%	10,11%
Sète	42,12%	18,28%

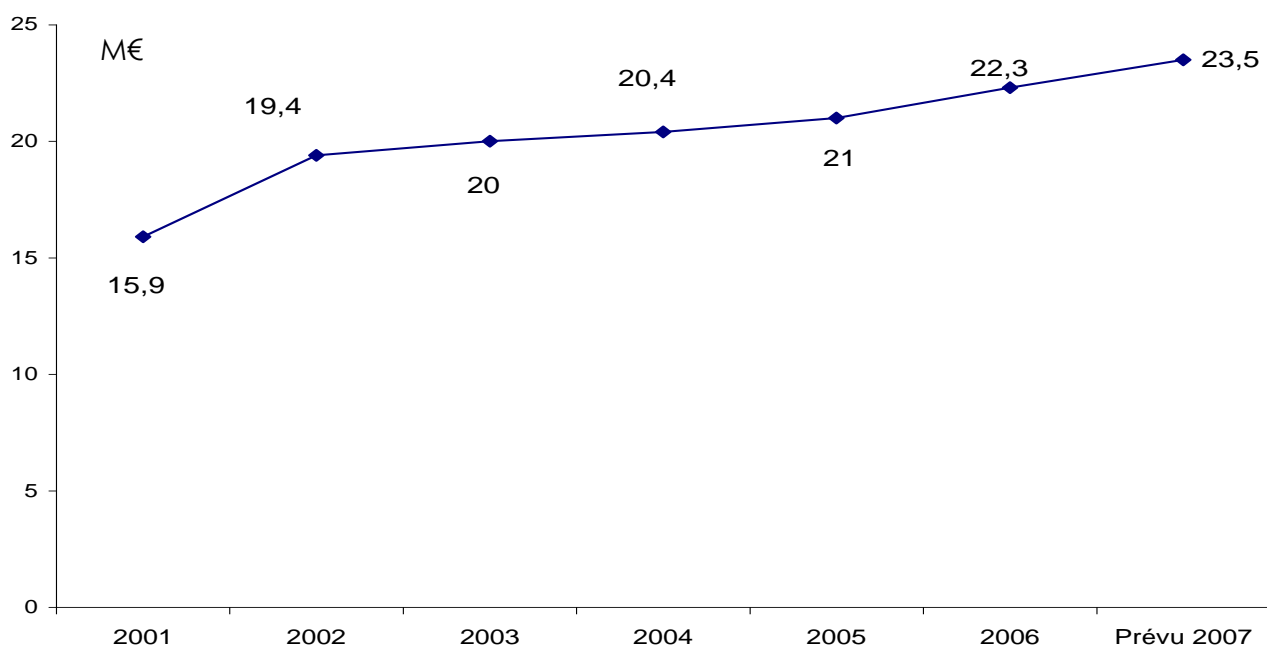
Source : DGCL Taux 2007

- Non seulement les **taux de Perpignan sont parmi les moins chers de France**, mais en plus les **bases fiscales** déterminées par les **Services Fiscaux** sont **moins élevées à Perpignan qu'ailleurs**.
- **Perpignan privilégie les familles** en appliquant l'abattement de 15 % par personne pour les deux premières personnes à charge et 20 % pour chaque personne à charge au-delà de la 2^e.
- Perpignan a augmenté ses taux 3 fois moins que la moyenne nationale : en 7 ans, les taux communaux n'ont augmenté que de 3 %, alors que la moyenne des augmentations des communes de France est de 8,59 %.
- Pendant le même temps, alors que la richesse fiscale est identique :
 - le **Conseil Général** a augmenté ses taux de 25 %,
 - le **Conseil Régional** a augmenté ses taux de 76,6 %.

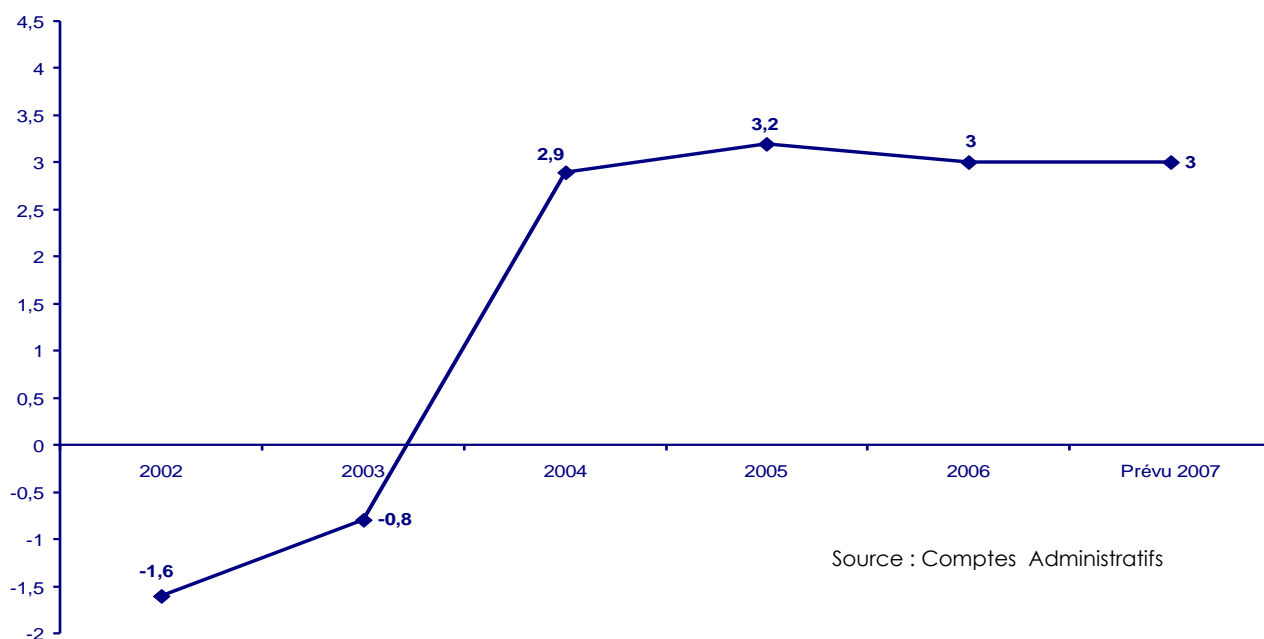
✓ MAITRISE DES DEPENSES DE FINANCEMENT POUR ETRE EN CAPACITE D'AUGMENTER L'AUTOFINANCEMENT

La renégociation des contrats, la mise en concurrence régulière des prestataires, la mutation de l'administration pour la rendre plus proche du citoyen et mieux adapté aux besoins et techniques actuelles, ce travail constant contribue depuis des années à la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui évolue moins vite que nos recettes.

La section de fonctionnement dégage ainsi un excédent qui progresse régulièrement.

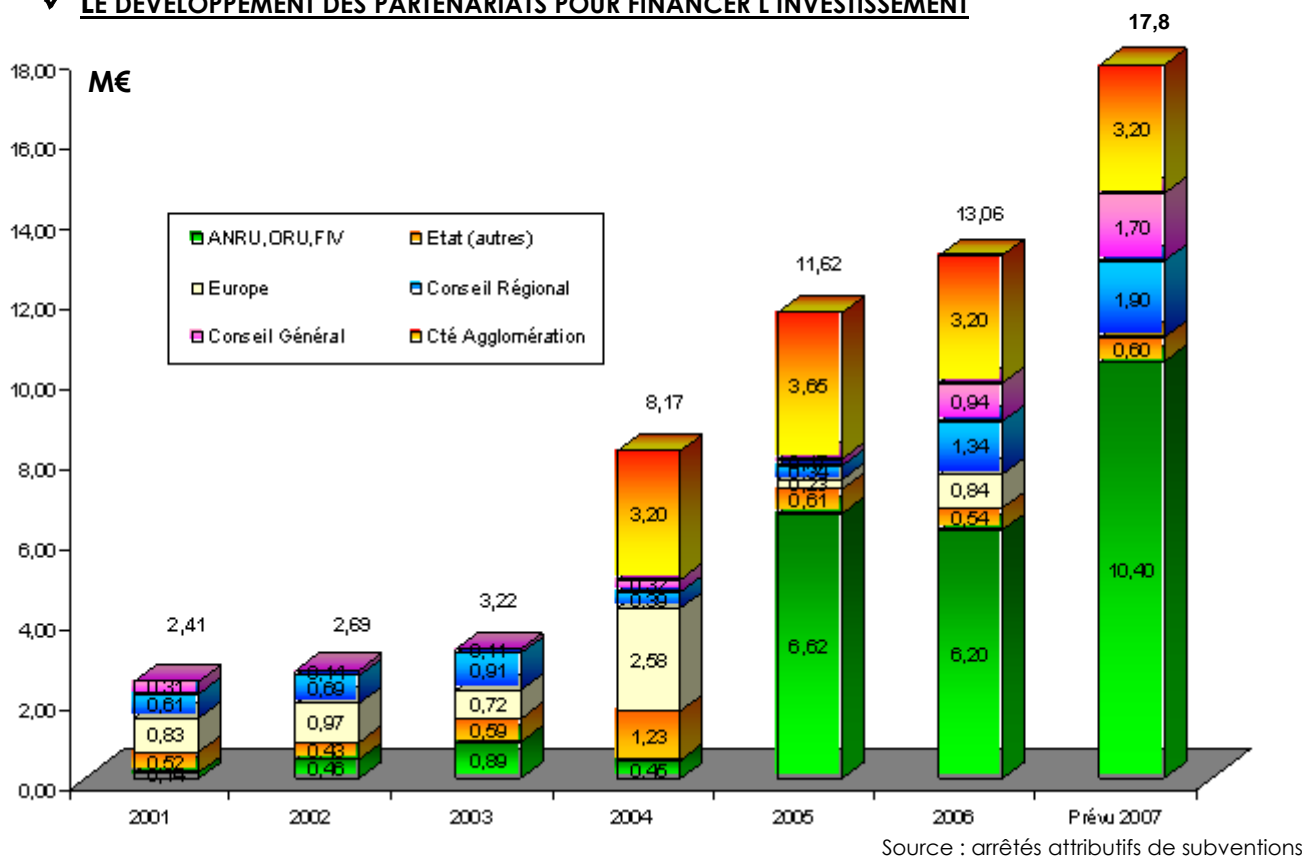


L'autofinancement net a pu être régulièrement augmenté de façon significative pour participer au financement des travaux. En 2008, cet autofinancement, grâce à cette dynamique des recettes, devrait être encore augmenté grâce au niveau élevé de l'excédent de fonctionnement de 2007.



Source : Comptes Administratifs

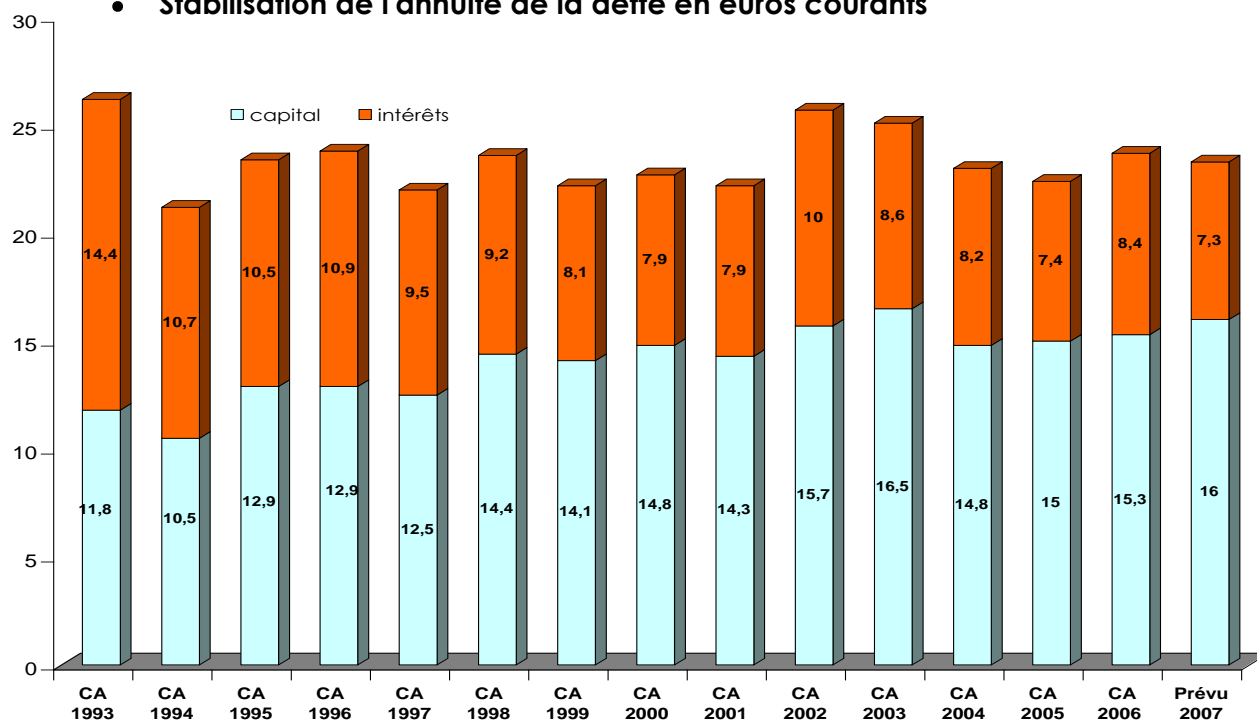
✓ LE DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS POUR FINANCER L'INVESTISSEMENT



La signature de la convention PNRU amplifie nos aides en investissement pour les opérations à maîtrise d'ouvrage Ville de Perpignan, mais également pour les autres opérateurs (OPAC, ODHLM, PRSA, PMCA,...) au total près de 100 M€ seront apportés par l'ANRU sur 6 ans, après la signature de l'avenant N+2.

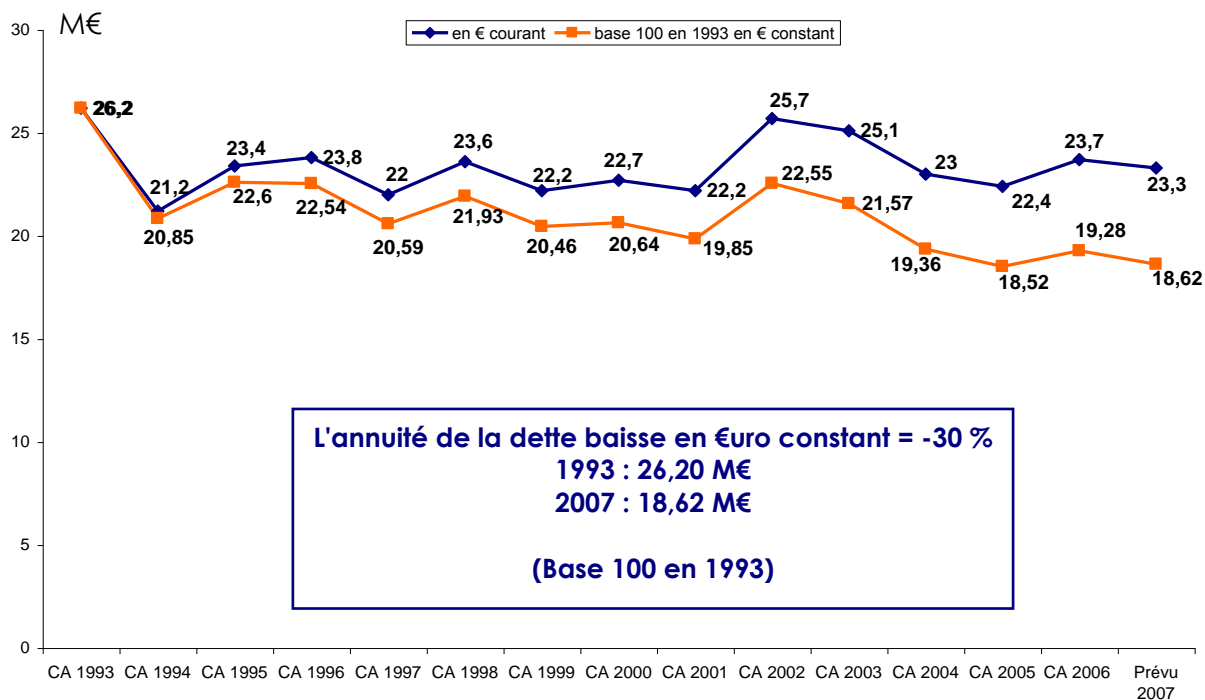
✓ LA DETTE

• Stabilisation de l'annuité de la dette en euros courants



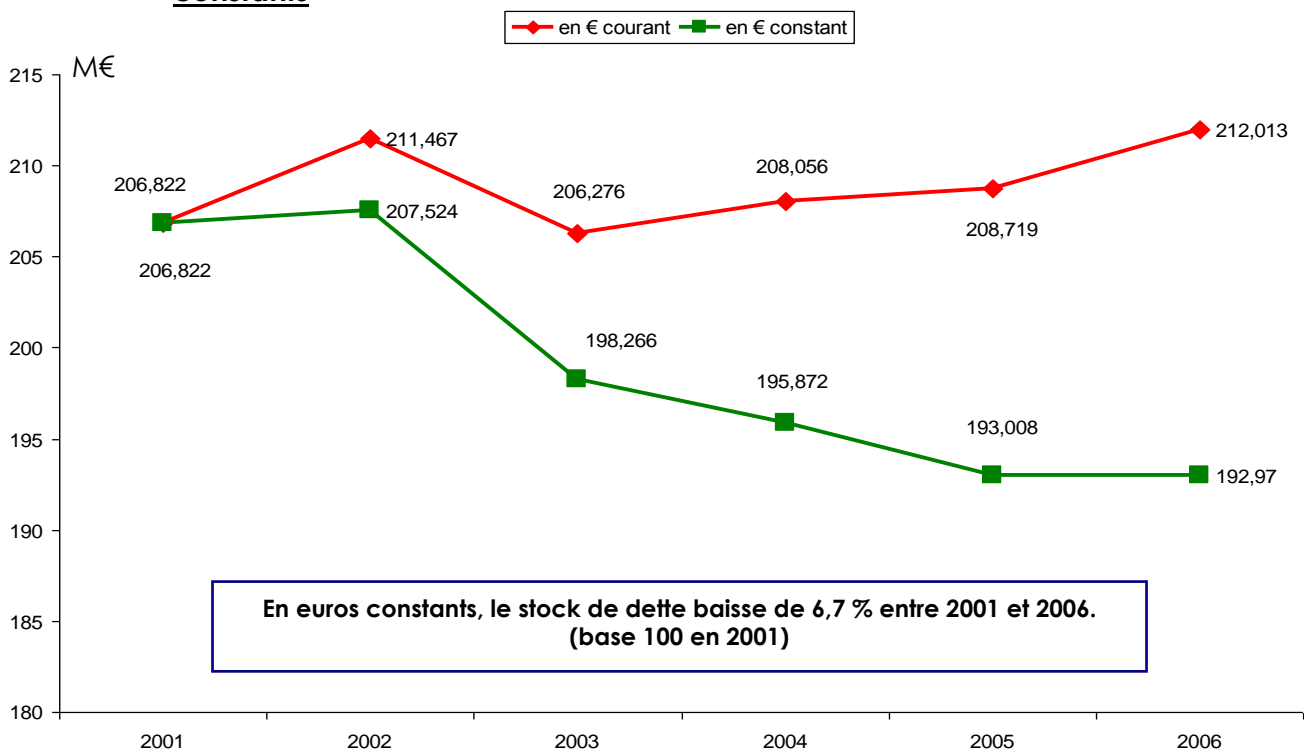
Source : Comptes Administratifs

- **En Euros constants, l'annuité de la dette a diminué de 30 % en 15 ans**



Source : Comptes Administratifs

- **Le stock de dette est globalement stable mais baisse de 6,7 % en Euros constants**



Source : Comptes Administratifs

- **Le délai moyen de remboursement de la dette diminue :**

Norme = 15 ans

PERPIGNAN = 11 ans Zone médiane

LES ORIENTATIONS 2008

Elles sont, essentiellement, conformes aux années passées. Cependant, les bons résultats 2007, nous permettront d'augmenter sensiblement l'autofinancement.

✓ L'INVESTISSEMENT VA SE POURSUIVRE AVEC 3 PRIORITES :

- **Le pôle d'échange multimodal autour de la gare TGV sera opérationnel le 17 février 2009 :**

L'arrivée du TGV reliant Barcelone à Perpignan, constitue l'évènement majeur de ce début de siècle.

Nos choix doivent tenir compte de cette échéance qui doit donner une impulsion décisive à l'activité économique de l'ensemble du département.

Perpignan se prépare à cette mutation depuis de nombreuses années (acquisitions foncières réalisées par la Ville, études, concertations avec la population). Les premiers travaux ont commencé en 2006 (le boulevard Abbé Pierre, le boulevard Saint Assisclé et le parc de stationnement en cours de réalisation).

Les travaux du Pôle d'Echange Multimodal, ceux du passage reliant l'avenue Général de Gaulle au quartier Saint Assisclé et l'Hôtel d'Agglomération sont en cours.

L'arrivée du TGV va permettre de positionner l'agglomération perpignanaise dans le réseau des grandes villes européennes.

- **La poursuite des équipements de proximité notamment les écoles et le Programme de Rénovation Urbaine :**

Les équipements de proximité vont continuer à se développer en 2008, conformément au projet urbain négocié et débattu avec les habitants. En particulier, les chantiers suivants vont démarrer : stade Clodion, stade Vernet Salanque, stade St Assisclé, espace aquatique du Vernet, parc San Vicens, parc des jardins de la Basse, maison des associations St Matthieu, poursuite programme vidéo protection, groupe scolaire Duruy, extension maternelle Vertefeuille, H. Rigaud, Herriot, Jean Zay, Marie Curie, etc. Le Programme de Rénovation Urbaine sera poursuivi notamment sur les volets habitat-logement.

- **Le démarrage des travaux du théâtre de l'Archipel :**

Une politique culturelle ambitieuse a toujours été impulsée pour créer du lien social, de la fierté identitaire, de la conscience citoyenne dans la mosaïque de groupes sociaux et culturels qui composent Perpignan. En effet, le cadre de vie et la culture sont de puissants leviers de développement individuel et collectif qui garantissent à terme la qualité du vivre ensemble.

Pour compléter le dispositif déjà impulsé (réhabilitation du patrimoine, el médiateur, arsenal espace des cultures populaires,...) Perpignan doit être dotée d'un théâtre qui soit à la fois le signe architectural et culturel de son ambition territoriale et de sa situation géographique méditerranéenne et aux confins du monde ibérique. Conçu par Jean Nouvel, l'archipel de bâtiments, insolite et beau, signe l'articulation entre la ville nord, traditionnellement plus populaire, et l'hypercentre.

En étroite collaboration avec les service de l'Etat, nous avons défini pour la programmation de ce théâtre d'un type nouveau, baptisé Centre Euro-Méditerranéen de Création et de Diffusion, une programmation centrée sur les écritures et les langues de méditerranée occidentale données en version sur-titrée et basée sur un système de résidences et d'échanges avec la péninsule ibérique, l'Italie, Malte et les pays du Maghreb, appréhendés dans leur dualité culturelle berbère et arabe.

Le contrat de partenariat, par lequel ce bâtiment complexe sera construit et entretenu, est en cours de négociation. Les travaux démarreront d'ici fin 2008. Il sera le symbole de l'ambition et de la modernité nouvelle de Perpignan.

✓ **L'OBJECTIF FISCALITE 0 EST EGALEMENT MAINTENU** : c'est le respect du contribuable et des engagements pris. Ainsi, 2008 sera la 7^e année depuis 2001 où la fiscalité communale sera bloquée.

Cela démontre que l'on peut investir, massivement, sans augmenter les impôts à partir du moment où l'investissement réalisé est générateur de recette fiscale. L'exemple de la réhabilitation des Dames de France est significative, puisque 200 K€ de recette fiscale sont générées chaque année pour la Ville (et autant pour le département et la région qui n'ont en rien participé à ce renouveau...).

✓ **LES PARTENARIATS FINANCIERS DEVRAIENT CONTINUER A ETRE MOBILISES AUTOUR DES OPERATIONS DU PROJET URBAIN**, notamment en répondant à l'appel à projet FEDER 2007/2013, à l'appel à proposition du volet territorial du contrat de projet Etat/Région et en négociant l'avenant N+2 avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.

Les démarches partenariales pluriannuelles, bâties sur un projet de territoire partagé, déjà développées avec certains partenaires, devront être étendues, en particulier avec le Conseil Général qui s'est, jusqu'ici, toujours montré hostile à ce type de démarche. C'est en additionnant les forces que constituent les budgets de la ville, de l'agglomération et du département que nous relèverons les défis passionnants qui se présentent à nous. Additionnés, ces 3 budgets d'investissement représentent plus de 500 M€ chaque année !

✓ **L'AUTOFINANCEMENT 2008 SERA EN PROGRESSION**. C'est le résultat de la gestion 2007 qui avec un excédent de l'ordre de 23,5 M€ permettra d'augmenter le virement à la section d'investissement. Par ailleurs, de nouvelles recettes (redevance d'occupation du domaine public, indemnité de l'Etat pour les cartes d'identité délivrées en mairie au particulier) seront prioritairement affectées à l'autofinancement.

✓ **DE CE FAIT L'EMPRUNT 2008 SERA EN DIMINUTION**, grâce à l'autofinancement, aux partenariats financiers et aux ventes foncières, notamment du secteur de la Miséricorde.

CONCLUSION :

Investir pour préparer l'avenir, telle est l'ambition de Perpignan. Depuis plusieurs années, cette stratégie est réaffirmée. Elle prend plus de force encore, aujourd'hui, avec le soutien de Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération.

La Ville s'embellit. Perpignan bouge, Perpignan change. Aujourd'hui les perpignnais peuvent être fiers de vivre dans une ville qui avance, avec un projet porteur d'espérance : devenir un maillon fort de l'Europe du Sud. **L'avenir se dessine : Perpignan ville pont d'un territoire organisé (l'Archipel Roussillonnais) et cohérent de 250 000 habitants apte à être le pôle central de la grande conurbation transfrontalière de 1 000 000 habitants de Narbonne à Gérone.** Un projet urbain et social se met progressivement en place. Il est visible et tous les quartiers de la Ville sont concernés par cette mise en mouvement.

Les résultats aujourd'hui nous montrent la pertinence de ce choix.

Malgré la défaillance de certains partenaires, qui devraient être à nos côtés, jamais l'investissement n'a atteint un tel niveau à Perpignan : **607 M€ investit en 10 ans.**

Et pourtant, contrairement à d'autres collectivités, Perpignan bloque la fiscalité conformément à ses engagements. C'est le résultat d'une gestion maîtrisée que nous poursuivons.

Investir, développer les services publics de proximité, dynamisation des partenariats, bloquer la fiscalité, telles sont les orientations appliquées de façon constante et que nous poursuivons pour faire de Perpignan une "petite" grande ville européenne, moderne et fière de son identité.

Ce résultat est celui de l'effort de tous, entreprises, associations, citoyens et tout particulièrement de l'efficacité, du dévouement et de la cohésion de l'administration municipale.